

FICHE DE POSTE

Identité de l'agent :

Intitulé du poste : agent en charge de la gestion des équipements sportifs

Direction : enfance, jeunesse, sport et culture

Service : manifestations et équipements sportifs

Cadre d'emploi : des adjoints techniques territoriaux

Temps de travail hebdomadaire : 37.20 heures avec RTT

Nom du Supérieur hiérarchique direct : MIRI Lahcen, responsable service des sports et vie associative

Fonctions générales	Gestion des équipements sportifs intercommunaux
Missions générales	<p>Effectue les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements, matériels sportifs et aires d'évolution. Assure la surveillance des équipements et des usagers, veille au respect des normes de sécurité. Accueille et renseigne les usagers.</p> <p>-Veille au respect du règlement intérieur des équipements sportifs et des consignes d'hygiène et de sécurité</p> <p>-Contrôle des installations et entretien des équipements, matériels et sites sportifs ou d'aires d'évolution</p> <p>-Garantir la sécurité des usagers et des installations (gestion de la signalétique...)</p> <p>- Appui administratif au chef de service.</p>
Activités et tâches	<p>1. Surveillance de la sécurité des usagers et des installations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir, renseigner et surveiller les pratiquants et le public - Renseigner et diffuser une information auprès des usagers - Adapter son comportement au public concerné et à la situation - Identifier la demande de l'utilisateur et l'orienter vers l'interlocuteur compétent (responsable de service, directeur général des services, élu) - Faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité - Sensibiliser les usagers au respect des règles d'utilisation des équipements - Vérifier la signalétique spécialisée par types d'installations - Intervenir rapidement en cas d'urgence, alerter les services compétents - Prendre les mesures conservatoires pour protéger les usagers - Rendre compte des situations et consigner les incidents - Transmettre les demandes des usagers <p>2. Contrôle des installations et entretien des équipements, matériels et sites sportifs ou aires d'évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le bon état des équipements intérieurs et extérieurs, détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents - Contrôler l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène des équipements, des matériels et du site - Mettre en place et entretenir des dispositifs de tri sélectif - Utiliser les produits et matériels d'entretien en tenant compte de la spécificité des matériaux traités (effectuer le choix et le dosage des produits à utiliser) - Entretien (petite maintenance) les différentes aires sportives - Gérer les stocks de matériels sportifs - Contrôler la quantité et la qualité des produits stockés, - Vérifier les bons de livraison - Contrôler et optimiser les consommations d'eau, et d'énergie... - Identifier et signaler des dysfonctionnements dans un bâtiment - Effectuer des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie,

	<p>plomberie, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir à jour des registres d'intervention - Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers et artisans - Surveiller et entretenir les espaces verts (tonte, débroussaillage,) - Nettoyer, entretenir et ranger les outils et matériels après usage <p><i>L'agent pourrait se voir confier d'autres missions selon les besoins de la collectivité</i></p>
<p>Qualités et compétences requises</p>	<p>Autonomie et responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique - Relais d'informations avec le supérieur hiérarchique - Prise d'initiative dans le cadre des procédures d'urgence - Garant de la surveillance des équipements, des usagers et du respect du règlement intérieur (sécurité, accueil du public) - Missions définies et évaluées par le responsable de service <p>Compétences et qualités professionnelles requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissances relatives Réglementation des équipements recevant du public (ERP) et des installations -Notions de risques et de sécurité pour le public -Procédures de signalisation du danger -Connaissance des instances, processus et circuits décisionnels (fonctionnement des collectivités territoriales) -Savoir rendre compte à sa hiérarchie -Maîtrise de l'utilisation et de la petite maintenance des outils d'entretien des espaces verts -Connaissances des différents types de surfaces et revêtements sportifs -Connaissances de base de l'entretien des bâtiments et de la petite maçonnerie -Procédure de nettoyage (fréquence et circuit) -Règles d'hygiène et de sécurité -Gestes et postures de manutention <p>Savoir-Etre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Posséder de réelles aptitudes relationnelles, écouter, répondre, informer et expliquer à tout demandeur -Faire preuve de diplomatie -Faire preuve de disponibilité et d'esprit d'équipe -En toute circonstance, préserver et favoriser la qualité du service public, l'image de la collectivité et de la hiérarchie -Respecter le devoir de réserve et sens du service public
<p>Environnement du poste</p>	<p>Relations fonctionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contacts directs avec les usagers (scolaires, associatifs, grand public) -Échanges et transmission d'informations régulières avec le responsable du service -Relations avec les intervenants (matériel, traçage des terrains, etc.) et l'équipe enseignante E.P.S. du collège <p>Conditions d'exercice :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travail au sein des équipements et à l'extérieur - Horaires souvent décalés (parfois le week-end) selon les obligations de service public - Fréquente station debout prolongée, manipulation de produits, éventuellement port de charges lourdes - Disponibilité et adaptabilité aux usagers avec risques de tensions - Logement sur place - Remplacement ponctuel et de courte durée d'un autre agent de la collectivité <p>Moyens mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Téléphone mobile - Matériels de nettoyage et d'entretien (petites réparations) - Vêtement de travail et équipement de protection individuelle (EPI)

Les candidatures sont à adresser par mail à : candidatures@carct.fr